

Analyse du type de bilinguisme prédominant chez les lycéens du Burkina Faso en milieu urbain

Bangre Yamba PITROIPA*

Résumé

À partir de questionnaires et d'entretiens semi-directifs, cette étude propose une analyse du type de bilinguisme prédominant chez les lycéens burkinabè en milieu urbain. Le modèle théorique de Landry et Allard (1990) portant sur « les déterminants du bilinguisme additif et du bilinguisme soustractif » a servi de cadre théorique pour aborder cette étude. Cette recherche a pris en compte l'usage de la langue maternelle (L1) et de la langue française (L2) afin de déterminer la force du bilinguisme chez les répondants. Le contenu de cette étude couvre à la fois divers aspects: une analyse du chercheur sur les réponses du questionnaire écrit et sur les aptitudes linguistiques « observées » dans les deux langues (entretiens semi-directifs) ainsi que les aptitudes linguistiques « déclarées » par les personnes enquêtées elles-mêmes. Ce procédé a permis de déterminer avec beaucoup plus de précision la nature du bilinguisme français/langue maternelle chez les élèves. Il en résulte un bilinguisme de type soustractif.

Mots-clés : Bilinguisme, additif, soustractif, langue, aptitude.

Analysis of the predominant type of bilingualism among high school students in urban Burkina Faso

Abstract

On the basis of questionnaires and semi-guided interviews, this study offers an Analysis of the predominant type of bilingualism among high school students in the cities of Burkina Faso. The theoretical model of Landry and Allard (1990) on the "Determinants of additive and subtractive bilingualism" has served as theoretical frame to this study. This research has taken into account the use of the mother tongue (L1) and the French language (L2) to determine the strength of bilingualism among respondents. The content of this study covers many aspects: an analysis of the researcher on the answers to the written questionnaire and language skills "observed" in both languages (semi-guided interviews) and language skills "stated" by the interviewees themselves. This process allowed us to determine much more accurately the nature of the French and mother tongue bilingualism among students. The result is a subtractive bilingualism.

Keywords : Bilingualism, additive, subtractive, language, proficiency.

* Université de Koudougou, UFR /LSH, département de lettres modernes, Burkina Faso, pitby2003@yahoo.fr

Introduction

Les jeunes du Burkina Faso qui sont scolarisés vivent une situation sociolinguistique quelque peu particulière par rapport à ceux qui n'ont jamais mis les pieds à l'école. Si les jeunes non scolarisés parlent relativement bien leur langue maternelle, les jeunes ayant connu une longue scolarité sont tiraillés entre deux langues : la langue maternelle et la langue française. L'apprentissage du français standard à l'école plusieurs années durant peut avoir un effet négatif sur le maintien de la langue maternelle chez ces élèves. C'est ce que le chercheur canadien Rodrigue Landry (1990) qualifie de bilinguisme de type soustractif.

Dans le souci de combler son retard en matière d'éducation, le Burkina Faso a adopté un PDDEB (plan décennal de développement de l'enseignement de base). Cette mesure vise à accroître de manière exponentielle le taux de scolarisation jusqu'en 2015. L'école en elle-même suscite un engouement de nos jours au Burkina Faso au vue de la prolifération des établissements privés à tous les niveaux : primaire, secondaire et supérieur. Au regard de cette réalité, des milliers de jeunes scolarisés jouissent de moins en moins de contacts avec leur langue maternelle. Ils ne s'imprègnent plus comme leurs aînés de la culture et de la sagesse africaine à travers les contes, les chants et les devinettes en langues locales de manière conséquente. Ces élèves vivent au contraire, l'expérience d'une éducation dont l'enseignement se fait en français. Dans ce contexte, l'usage de leur langue maternelle pourrait être relégué au second plan. Ces jeunes scolarisés sont en quelque sorte « formatés » par un système éducatif « francisant ». Mieux, la langue française représentera pour eux, la langue référentielle de travail à l'avenir dans les différents secteurs d'activités non informels après leurs études. Au regard de ces éléments, les conditions semblent réunies pour assurer une assimilation linguistique à ces jeunes élèves Burkinabè.

Face à ce constat, cette étude se donne pour tâche de déterminer la manifestation et le type de bilinguisme prédominant chez les lycéens en milieu urbain.

Cadre théorique

Dans ce cadre théorique, nous définirons quelques concepts de base de l'étude avant de présenter la problématique générale et les hypothèses de la recherche.

Définitions des concepts de base

Le bilinguisme

Le bilinguisme peut se rapporter à des phénomènes concernant :

- un individu qui connaît deux langues ;
- une communauté au sein de laquelle deux langues sont employées.

Cependant, le terme de bilinguisme a été critiqué dans son acception communautaire, car jugé trop simplificateur et source de confusion selon les sociolinguistes.

C'est ainsi que Charles A. Ferguson (1959) et d'autres chercheurs ont développé la notion de diglossie pour traduire de façon plus nuancée les réalités sociales, complexes et dynamiques, qui caractérisent les communautés utilisant plusieurs langues dans des contextes différenciés. Ces auteurs limitent l'application du terme bilinguisme à la désignation de l'aptitude d'un individu à utiliser deux langues, tandis que le phénomène social et communautaire de la coexistence des langues est qualifié et étudié par le biais de la diglossie.

La diglossie en contexte burkinabè

Ferguson (1959) a souligné que l'égalité entre les langues est impossible, même entre les langues de prestiges égaux (cas de l'anglais et du français au Québec). Dans une situation de diglossie se trouvent donc en présence une variété haute – variété H – prestigieuse (la langue de culture et des relations formelles) et une variété basse – variété B ou variété L(ow)- langue commune, celle de la vie quotidienne...), généralement stigmatisée.

Dans le contexte de cette étude, le français représente la variété haute et les langues nationales, les variétés basses. Ces réalités peuvent avoir un impact sur les types de bilinguisme observables chez les lycéens burkinabè qui vivent et étudient en milieu urbain.

Bilinguisme soustractif/bilinguisme additif

Considérant le modèle théorique¹ de Landry et Allard (1990), deux types de bilinguisme sont observables chez un individu qui parle deux langues : le bilinguisme de type « additif » et le bilinguisme de type « soustractif ». Le bilinguisme est dit additif, lorsque l'apprentissage d'une langue seconde n'entraîne pas de perte linguistique partielle ou totale de la première langue. Dans ce cas, l'apprentissage de la langue seconde ne nuit pas au maintien de la première langue. À l'inverse, le bilinguisme est dit « soustractif » lorsque l'effet contraire du bilinguisme additif se produit. Il y a ici, une perte partielle ou totale de la première langue. Dans le cadre de cette étude, nous nous appuyons sur ces concepts afin de déterminer le type de bilinguisme fortement observable chez la population étudiée.

Problématique

Au Burkina Faso, la langue d'enseignement étant le français par excellence dans les établissements classiques, les élèves sont fortement « francisés » durant leurs cursus scolaires. Sachant que la langue parlée dans la plupart des cas avant la scolarisation est une langue africaine, ces jeunes élèves vivent l'expérience d'un bilinguisme (français/langue maternelle) avéré. Comment se manifeste cette dualité linguistique au quotidien dans leurs vécus et quel type de bilinguisme est au centre de ce vécu ?

¹ Modèle des déterminants du bilinguisme additif et du bilinguisme soustractif de Landry et Allard (1990).

Quelle peut être l'influence du cadre familial, milieu dans lequel la langue maternelle est dominante à quelques exceptions près dans le maintien de la langue maternelle chez ces jeunes ? Le réseau familial peut-il servir de « balancier compensateur »² pour éviter une perte partielle ou totale de la langue maternelle ? Telles sont les questions fondamentales de la problématique de cette étude.

Hypothèse centrale

L'hypothèse centrale de cette étude découle de la problématique de cette recherche. Au vue du contexte de socialisation langagière des élèves dans le milieu scolaire, ces jeunes lycéens sont assujettis à une perte graduelle de leur langue maternelle au profit du français. Les programmes d'enseignement, les manuels d'apprentissage et l'environnement scolaire sont à l'origine de cette perte de la langue maternelle.

Hypothèses secondaires

- 1- Si l'école est un puissant facteur de « francisation », le milieu familial reste le bastion du maintien de la langue maternelle.
- 2- La majorité des lycéens des milieux urbains sont incompétents dans leur langue maternelle et ils en sont conscients.

Méthodologie de la recherche

Dans le but de mieux mesurer le type de bilinguisme chez les répondants, nous avons visé un échantillon d'élèves qui ont un niveau d'instruction de second cycle du secondaire (2^{de}, 1^{ère}, terminale). Ces niveaux d'instruction ont été choisis pour s'assurer de mener une étude auprès d'un échantillon parfaitement bilingue. Le but étant de pouvoir observer des productions langagières dans les deux langues (français et langue maternelle).

Pour vérifier les hypothèses de l'étude, nous avons :

- mené une enquête écrite auprès des répondants. Il s'est agit de déterminer le type de bilinguisme dominant et les aptitudes linguistiques dans les deux langues ;
- analysé des productions langagières de la population étudiée dans les deux langues. (Examen des aptitudes linguistiques « observables » au moment présent durant les entretiens) ;

² Terme utilisé par Landry et Allard (1990) pour définir le cadre familial (francophone) des élèves comme l'épicentre de compensation du vécu langagier anglo dominant auquel les élèves qui sont inscrits dans les écoles anglaises au Nouveau- Brunswick sont soumis.

- mené une investigation sur l'opinion que ces jeunes se font de leurs propres aptitudes linguistiques dans leur langue maternelle par rapport au français. (Ceci fait référence aux aptitudes linguistiques « déclarées » verbalement au moment présent durant les entretiens) ;
- examiné l'influence du cercle familial sur le maintien de la langue maternelle et l'influence de l'école sur le vécu langagier en français.

L'échantillon de l'enquête

Etablissement	Nombre de Participants (garçons)	Nombre de Participants (filles)	Niveau de scolarité
Lycée Philippe Zinda (Ouagadougou)	25 garçons	25 filles	2 ^{de} , 1 ^{re} , terminale
Lycée Marien N'gouabi (Ouagadougou)	25 garçons	25 filles	
Lycée Bogodogo (Ouagadougou)	25 garçons	25 filles	
Lycée mixte de Gonghin (Ouagadougou)	25 garçons	25 filles	
Lycée wendmanegeda (Ouagadougou)	25 garçons	25 filles	
Lycée communal de koudougou	25 garçons	25 filles	
Lycée municipal de Koudougou	25 garçons	25 filles	
Lycée Moukassa Koudougou	25 garçons	25 filles	
Total	200 garçons	200 filles	
TOTAL GÉNÉRAL	400 personnes		

Le questionnaire écrit

Le questionnaire écrit comporte trois volets. Le premier volet cherche à établir le type de bilinguisme qui anime la population étudiée (en cherchant à savoir laquelle des deux langues est la mieux maîtrisée au moment présent). Si c'est le français, on sera en face d'une situation de bilinguisme de type soustractif, si au contraire, c'est la langue maternelle, il s'agira d'un bilinguisme de type additif selon la théorie de Landry et Allard (1990)).

Le second volet du questionnaire traitera spécifiquement des aptitudes linguistiques dans les deux langues ; ceci pour confirmer les tendances du type de bilinguisme qui ressortira des dépouillements du volet 1 du questionnaire. En réalité, ces deux volets du questionnaire permettent de vérifier une même réalité (le type de bilinguisme).

Le troisième volet du questionnaire demande aux enquêtés d'argumenter par écrit les choix des réponses du volet 1 et 2. Le tableau ci-dessous donne une présentation du contenu du questionnaire écrit.

Tableau I. Fiche-questionnaire.

Nom et prénom (s) :			
Etablissement :			
Niveau d'étude :			
Langue maternelle :			
A- Êtes-vous plus à l'aise en parlant votre langue maternelle ou le français (Encerclez le chiffre correspondant)			
Français		Langue maternelle	Dans les deux langues
1		2	3
Argumentez votre réponse dans la colonne de droite en 5 lignes maximum			
B- Situez-nous vos aptitudes linguistiques en français et dans votre langue maternelle (Encerclez le chiffre correspondant)			
B 1- Français			
Très compétent	Compétent	Un peu compétent	Pas du tout compétent
1	2	3	4
B 2- Langue maternelle			
Très compétent	Compétent	Un peu compétent	Pas du tout compétent
1	2	3	4
C- Argumentez votre réponse dans la colonne de droite en 5 lignes maximum			

Cadre des entretiens semi-directifs

L'enquête a été menée dans les différents établissements où nous avons administré les questionnaires écrits entre le 20 janvier et le 30 mai 2012. Nous avons en tout interviewé dix sujets, (cinq filles et cinq garçons), de niveaux de scolarités différents (seconde, première, terminale), dont l'âge varie de 17 à 21 ans. Les entretiens ont eu lieu au réfectoire et dans la cour des lycées pendant les récréations dans un climat assez détendu. Les questions tournaient autour de quelques axes prédéterminés, à savoir :

Q1 : Comment situez-vous votre aptitude dans votre langue maternelle par rapport au français ; très compétent, compétent, un peu compétent ou pas du tout compétent ? Argumentez vos propos (Idem pour la langue française).

Q2 : Pouvez-vous nous présenter votre famille en utilisant votre langue maternelle puis le français³ ? (Prenez le temps nécessaire pour vous exprimer dans votre langue maternelle et en français).

³ La simplicité de cette question vise à obtenir des réponses conséquentes et détaillées dans les deux langues quel que soit le niveau de langue de chaque enquêté dans sa langue maternelle et en français.

Avant de poser ces principales questions aux élèves, nous leur avons présenté l'objet de cette enquête et recueilli leurs avis à vouloir se prêter à nos questions. Nous leur avons demandé ensuite de se présenter (état civil, établissement, niveau d'étude, langue maternelle parlée). Ces préliminaires créaient du coup une certaine familiarité entre les enquêtés et nous et installaient un climat de confiance propice pour la suite des interviews.

C'est à l'aide de l'outil traditionnel d'enquêtes des sociolinguistes (magnéscope) que nous avons pu mener à terme nos différents enregistrements (une durée de 5 à 10 mn) dans les différentes écoles ciblées pour l'enquête.

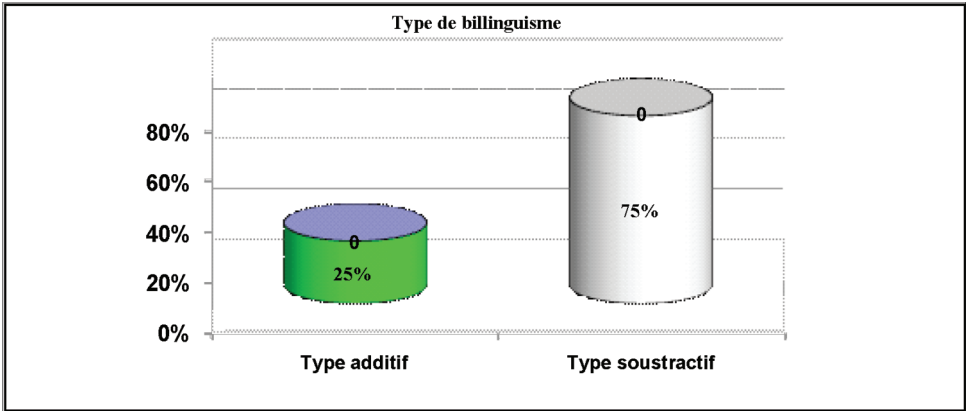
Théoriquement, il fallait amener les répondants à s'exprimer absolument dans les deux langues (français et langue maternelle). Les questions auxquelles il fallait répondre entraînaient progressivement nos enquêtés à révéler leurs propres aptitudes linguistiques dans les deux langues. Ce qui nous a permis de mesurer l'aisance avec laquelle ils manient le français et/ou leur langue maternelle. Ainsi, deux types d'aptitudes linguistiques dans les deux langues ont pu être distingués : d'une part, l'aptitude linguistique « déclarée » par les personnes enquêtées elles-mêmes et d'autre part, l'aptitude linguistique « observée » par le chercheur à partir des productions langagières des personnes enquêtées. L'orientation des questions étant semi-ouvertes, les données orales obtenues varient d'un enquêté à un autre. Cela nous a permis d'enrichir notre corpus en vue de produire une analyse à partir d'une base de données multiple. Les points suivants seront consacrés à la synthèse des résultats des deux enquêtes.

Résultats des analyses du questionnaire écrit

Le travail d'analyse a porté sur le type de bilinguisme d'une part et d'autre part, sur les aptitudes linguistiques dans les deux langues. C'est à l'aide de digrammes statistiques Word que nous avons analysé les réponses obtenues des questionnaires. Les croisements de 1 200 réponses ont permis de dégager les tendances du type de bilinguisme et 2 400 réponses pour les aptitudes linguistiques dans les deux langues (français/langue maternelle).

Type de bilinguisme prédominant chez la population étudiée

Il ressort du dépouillement de l'ensemble du questionnaire une prédominance du bilinguisme de type soustractif dont les proportions statistiques sont les suivantes :

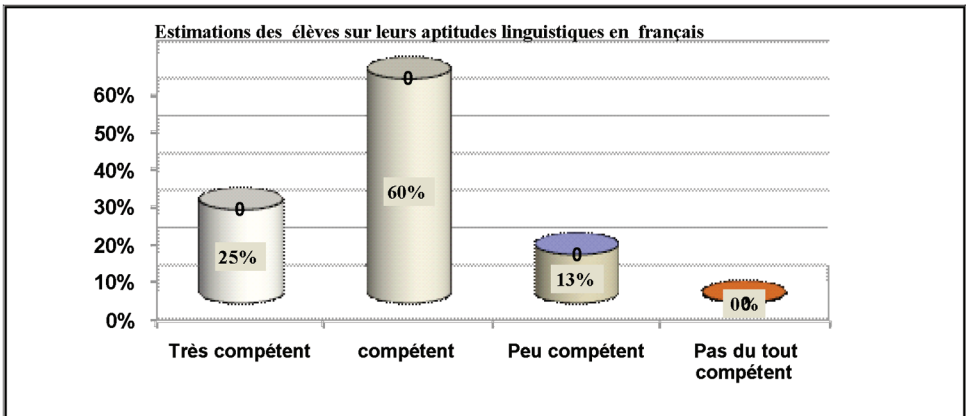


Graphique 1. Bilan du type de bilinguisme chez la population étudiée

Comme l'indique les tendances du graphique 1, 75 % de l'échantillon actualisent leurs activités langagières dans un bilinguisme de type soustractif. Seulement 25 % de l'échantillon conservent un bilinguisme de type additif. En d'autres termes, on observe une perte graduelle de la langue maternelle au profit du français chez 75 % de la population étudiée.

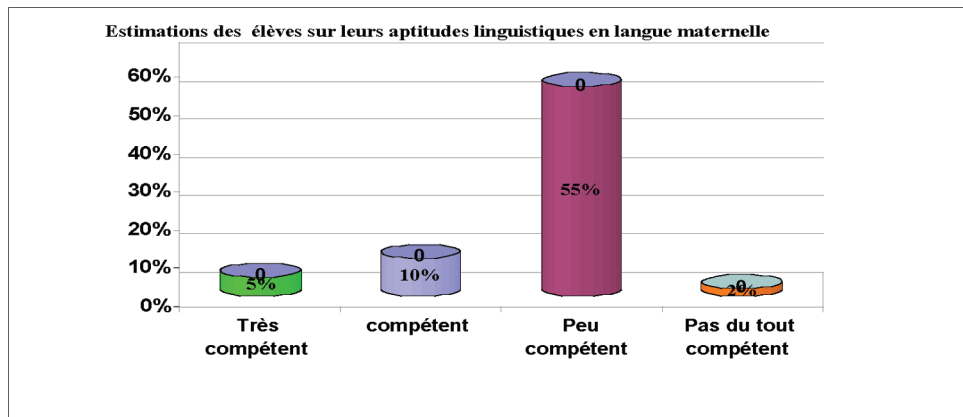
Bilan des aptitudes linguistiques dans les deux langues

Le dépouillement et les analyses statistiques des réponses sur les aptitudes linguistiques en français et dans la langue maternelle donnent les pourcentages contenus dans les graphiques 2 et 3.



Graphique 2. Niveaux d'aptitudes linguistiques en français.

Au niveau du graphique 2, ci-dessus les résultats statistiques indiquent que 25 % des élèves se sentent très compétents en français et 60 % d'entre eux pensent qu'ils sont compétents en français. Seulement 13 % des élèves estiment être peu compétents en français et 0,2 % se disent pas du tout compétent en français. Ces estimations sont des indicateurs d'une forte francodominance au sein de la population étudiée.



Graphique 3. Niveaux d'aptitudes linguistiques en langue maternelle

En changeant de langue, les niveaux de compétence linguistique varient également. Le graphique 3 ci-dessus indique que seulement 5 % des élèves se sentent très compétents dans leur langue maternelle et 10 % d'entre eux pensent qu'ils sont compétents dans leur langue maternelle. En somme, 55 % des élèves, soit plus de la moitié de l'échantillon, estiment être peu compétents dans leur langue maternelle et 2 % ont eu le courage de dire qu'ils ne sont pas du tout compétents dans leur langue maternelle. Le contraste de compétence linguistique estimé en français et dans la langue maternelle est largement suffisant pour déduire qu'il existe une réelle menace d'extinction des langues maternelles au sein de la population étudiée.

La différence de genre masculin/féminin ne s'est pas révélée pertinente dans les différentes analyses.

Extrait de quelques argumentations au sujet des aptitudes linguistiques en français et dans la langue maternelle

Le troisième volet du questionnaire (partie C) invitait les enquêtés à argumenter par écrit les différents niveaux d'aptitudes linguistiques qu'ils auraient cochés pour chacune des deux langues (français et langue maternelle). Voici quelques argumentations produites par des enquêtés.

Argumentation 1⁴ : « Je pense être plus compétent en français que dans ma langue maternelle parce je lis, j'écris et je parle bien le français. Chose qui me sera difficile à réaliser dans ma langue maternelle ».

Argumentation 2⁵ : « Pour moi c'est une évidence que je sois compétent en français que dans ma langue maternelle car j'ai été scolarisé dans cette langue. Je parle rarement ma langue maternelle ».

Argumentation 3⁶ : « Aujourd'hui, je dirai que je suis plus compétent en français, parce j'éprouve quelques difficultés à bien m'exprimer dans ma langue maternelle ».

Argumentation 4⁷ : « C'est vrai que suis élève mais, je parle couramment en plus du français ma langue maternelle, donc je ne peux pas dire que je suis incompétent dans cette langue ».

Le facteur éducatif est la principale raison invoquée par ces élèves pour s'estimer plus compétent en français que dans leur langue maternelle. Cela voudra-t-il dire que l'école est un lieu d'aliénation de la langue maternelle des élèves au Burkina Faso ?

Résultat des entretiens semi-directifs⁸

Nous examinerons ici l'intervention de cinq enquêtés sur dix en réponses aux questions Q1 et Q2 posées. Les données orales des cinq autres enquêtés qui ne seront pas traités ici convergent fortement vers ce que nous produirons dans cette section. Au total, huit enquêtés sur dix ont déclaré « ouvertement » avoir perdu la maîtrise de leur langue maternelle.

Voici une illustration :

R1 à Q1⁹ (L1¹⁰) : « *Entre ma langue maternelle et le français, je suis plus compétente en français* ». Elle confirme ses aptitudes peu élevées en mooré, en ces termes : « *M debruyida bilf bilfu* ». (*Je me débrouille un peu un peu*) ». (*Debruyida n'est pas un mot de la langue mooré, mais vient du verbe « se débrouiller » en français*). *Ma compétence en français par rapport à ma langue maternelle s'explique par le fait que c'est dans cette langue que je m'exprime régulièrement au quotidien* » conclut-elle.

Ces affirmations confirment l'existence d'un bilinguisme de type soustractif chez cette répondante. En effet, l'analyse de sa production langagière en mooré indique un usage peu satisfaisant du vocabulaire du mooré. Sa stratégie de communication

⁴ Extrait du questionnaire n° 1, répondu par un élève du Lycée Philippe Zinda Kaboré, classe de 1^{ère}.

⁵ Extrait du questionnaire n° 12, répondu par un élève du Lycée Marien Nguouabi, classe de terminale.

⁶ Extrait du questionnaire n° 20, répondu par une élève du Lycée Moukassa, classe de 2^{de}.

⁷ Extrait du questionnaire n° 30, répondu par un élève du Lycée mixte de Gonghin, classe de 2^{de}.

⁸ Ce corpus a fait l'objet d'une transcription orthographique selon les normes de transcription de CAPPEAU, P., SEIJIDO, M. (2005).

⁹ Lire, réponse R1 à la question Q1. Aussi, nous avons transcrit fidèlement les paroles en prenant soins de ponctuer les exemples pour les rendre plus lisibles.

¹⁰ Profil : Cette locutrice a pour langue maternelle le mooré et son niveau d'instruction est la classe de 1^{ère}.

en mooré consiste à utiliser quelques mots français pour combler ses lacunes langagières dans sa langue maternelle. Suivons un extrait de son intervention en langue mooré pour présenter sa famille. Un peu hésitante au départ, elle dit ceci :

R2 à Q2¹¹ (L1) : « *Bon, (s'il vous plaît !) bon, m baba yuur la a Ablasse., m ma yuur la a Paulini. M tara sœur ramba a nu, n tar frera a yiibu, bon, m baba yaa ka koadā* ».

(*Bon, s'il vous plaît, bon, mon père se prénomme Ablasse., ma mère se nomme Pauline. J'ai cinq sœurs et deux frères, bon, mon père est un cultivateur*). Les termes ; « bon », « sœur », « frera » pour « frère » proviennent du vocabulaire de la langue française.

Cependant, en s'exprimant en français, elle est très à l'aise et dit ceci :

R2 à Q2 (L1) : « *Bon, mon père se nomme Ablasse, ma mère, Pauline. J'ai cinq sœurs et deux frères, eh le père est un cultivateur, la mère est une ménagère* ».

On peut aussi remarquer que dans la version française de la présentation des membres de la famille, on ne retrouve aucun mot du mooré. Ce qui traduit une certaine maîtrise du vocabulaire de la langue française par rapport au mooré, sa langue maternelle.

Prenant la parole en mooré, une autre enquêtée reconnaît ses limites dans sa langue maternelle (le mooré) en ces termes :

R1 à Q1 (L2¹²) : « *Hey ! moorã wuma ka tole n yaa fass fass wusg ye, pace que ka toê n ka nãge ne gaoma tab wala nassarenna goama waengê ye. Ka toê n ka nãge ye.* »

(*Hey ! Ma compréhension du mooré n'est pas assez bonne, parce qu'on ne peut pas ne pas faire de l'amalgame avec d'autres langues comme la langue française. On ne peut pas ne pas faire ce mélange de langue*). Puis de conclure, « *Je ne peux pas parler ma langue maternelle sans introduire quelques mots du français* ».

Cette enquêtée utilise la même stratégie de communication que la précédente locutrice. Elle utilise effectivement des segments de phrase du français qu'elle combine avec les mots de la langue mooré lorsqu'elle s'exprime dans sa langue maternelle. Voici comment elle présente sa famille en mooré :

R2 à Q2 (L2) : « *(Rire) Monsieur, c'est un peu compliqué, bon, mam be Hamdalaye, tond zakê wã m baba tara pagba yiibu, hein, nous sommes douze, douze enfants, kom piig la yiibu, c'est tout* ».

Le rire de départ et la révélation « *c'est un peu compliqué* » certifient un peu plus les difficultés qu'à cette locutrice à s'exprimer correctement dans sa langue maternelle. Ensuite, on observe une irruption brutale de « *nous sommes douze, douze*

¹¹ Lire aussi ; réponse R2 à la question Q2.

¹² Profil : De sexe féminin, cette locutrice a pour langue maternelle le mooré et son niveau d'instruction est la classe de 2^{de}.

enfants », puis de se ressaisir par « *koam pig la a yiibu* » pour situer le nombre d'enfants de la famille. La structure syntaxique des deux langues sont ici mises à contribution pour palier aux difficultés langagières éprouvées dans la langue maternelle.

Une autre locutrice a entériné la version des deux précédentes en ces termes :

R1 à Q1 (L3¹³) : « *Dans ma langue maternelle [mooré], ça ne va pas beaucoup, parce que avec le français¹⁴, je peux pas parler, dire deux phrases sans mettre le français, je n'arrive plus à faire ça donc je me dis que au niveau de ma langue ça y est en train de partir* ». En d'autres termes, ses connaissances de sa langue maternelle sont en train de se détériorer.

Prenant la parole en mooré pour présenter sa famille, on a pu relever ce qui suit :

« *Bon, m yuur la a kinoré. M ba ramba be Saanba, eh Ouaga département a yembre* ». (*Bon, je me nomme kinoré . Mes parents sont à Saaba, un département de Ouaga*).

La brièveté avec laquelle cette locutrice a présenté sa famille dans sa langue maternelle constitue un indice remarquable pour situer le niveau de connaissance dans la langue maternelle. En une phrase, on enregistre l'apparition d'un mot français : « département ».

Voyons dans ce qui suit, comment cette locutrice s'exprime en français :

R2 à Q2 (L3) : « *Ma famille, c'est la grande famille des griots, donc, mes ancêtres avaient l'habitude de, c'est eux qui faisaient les mortiers, ils ont l'habitude dans les cérémonies comme ça, ceux qui étaient doués dans la matière, ils se promenaient vers les gens qui se disaient un peu grand¹⁵, ils faisaient leurs louanges bon, et si la personne était touché, il pouvait leur faire un geste. Donc, ma grande famille, c'est ça la grande famille des griots* ».

À travers cette production langagière en français, on peut déduire tout de même un bon niveau de langue par rapport à sa production langagière dans sa langue maternelle qui comporte un vocabulaire « francisé » par moments. Ce qui augure une présence signifiante du bilinguisme de type soustractif chez cette locutrice. Ce cas de figure révèle une fois de plus que cette jeune lycéenne éprouve des difficultés à s'exprimer dans sa langue maternelle.

¹³ Cette locutrice est Mossi également et est en classe de terminale.

¹⁴ L'expression « avec le français » signifie, compte tenu de la présence du français dans mon répertoire linguistique.

¹⁵ Ce mot fait référence à la classe sociale privilégiée et non à la taille des personnes concernées.

Profil et vécu langagier des élèves qui vivent l'expérience d'un bilinguisme de type « additif » chez la population étudiée

Dans les normes, si la langue maternelle est bien maîtrisée au départ et continue d'être couramment parlée par le locuteur, l'apprentissage de la langue seconde (le français) viendrait renforcer les aptitudes dans la première langue et non produire l'effet contraire. C'est ce que nous observons ici chez ces enquêtés qui ont eu la chance de pratiquer couramment leur langue maternelle (en famille) durant leur longue scolarisation. Au total, 2/10 seulement des interviewés s'expriment couramment bien dans leur langue maternelle. Voici quelques illustrations.

Premier cas :

Prenant la parole au cours de l'entretien, ce répondant nous a certifié qu'il demeure compétent dans sa langue maternelle, le gourmantché. Le fait d'apprendre et de pratiquer la langue française plusieurs années durant sa scolarisation n'a pas eu d'effet néfaste sur le maintien de sa langue maternelle. Il atteste ceci :

R1 à Q1 (L4¹⁶) : *« Ah oui, je me sens plus à l'aise dans ma langue maternelle qu'en français. Dans ma langue maternelle, là-bas, je suis compétent, parce que tout ce qu'on va me dire dans ma langue maternelle, que ce soit des proverbes ou autres, je suis en mesure de comprendre »,* nous confiait ce répondant. Il va plus loin pour dire : *« Je veux aussi que nos langues nationales soient internationales tout comme le français et les autres langues. Que ça soit appris par d'autres personnes aussi ».*

Ce jeune éprouve un fort sentiment d'appartenance au groupe ethnolinguistique dans lequel il a connu sa socialisation langagière primaire. Bien qu'il ait fréquenté un milieu fortement francodominant durant quatorze années consécutives à l'école comme les autres enquêtés, il a su garder intacte une bonne pratique de sa langue maternelle. A quoi cela est-il dû ? Trois explications sont plausibles :

- (1) Ce jeune a connu un fort vécu « enculturan¹⁷ » dans sa langue maternelle ;
- (2) Il a aussi connu un fort vécu « autonomisant¹⁸ » dans sa langue maternelle ;
- (3) Enfin, son vécu « conscientisant¹⁹ » dans sa langue maternelle est d'un très bon niveau.

Même si ce jeune estime qu'il se sent plus à l'aise dans sa langue maternelle qu'en français, force est de constater qu'il s'exprime couramment bien aussi en français.

¹⁶ Profil : De sexe masculin, ce locuteur a pour langue maternelle le gourmantché et son niveau d'instruction est la classe de 1ère.

¹⁷ Ce terme est utilisé par Landry (2005) pour déterminer le vécu par lequel chaque individu acquiert la connaissance linguistique et culturelle de sa langue et des autres langues avec lesquelles il a été en contact durant sa socialisation langagière et culturelle.

¹⁸ Ce vécu permet de déterminer l'autonomie de comportement et favorise l'autodétermination des comportements langagiers selon Landry (2005).

¹⁹ Selon Landry (2005), ce vécu conduit à une prise de conscience critique ethnolangagière qui est la capacité de déterminer, d'observer et d'analyser de manière critique l'ensemble des facteurs qui influent favorablement ou non sur sa langue et sa culture.

Par modestie, il affirme ceci :

« *Bon comme le français, c'est pas ma langue maternelle, je ne peux pas dire que je suis compétent* ».

Ce locuteur fait une erreur d'analyse et d'appréciation en voulant faire un lien entre sa compétence en *gulmanchéma* et le fait que cette langue soit sa langue maternelle. Il s'agit simplement d'une socialisation langagière équilibrée entre l'apprentissage de la langue seconde (le français) et le maintien de la première langue apprise (le gourmantché). Il a utilisé effectivement un vocabulaire approprié lors de sa production langagière en langue française pour présenter sa famille. Brièvement, il a dit ceci :

« *Ma famille est : Mon papa, il s'appelle M. Gabriel ; un infirmier à la retraite. Ma maman, c'est Assetou, j'ai deux frères ; Sidoni et Roland* ».

Son intervention en langue gourmantché indique aussi un niveau d'aptitude élevé dans cette langue. Voici un extrait de la présentation de sa famille en gourmantchéma.

R2 à Q2 (L4) : « *Èh n dieogo, bon n ciã bayi Gabriel, n nanyi Assetou. M piã n go m piëlgo oyèn y dani oyèngni oyèn Moyi Roland* ». (cf. traduction en sus).

On remarque l'usage d'un vocabulaire approprié et des constructions acceptables lors de ses productions langagières dans les deux langues. On retient dès lors que ce jeune enquêté présente des caractéristiques d'un bilinguisme de type « additif ».

Deuxième cas :

Ce cas détermine la présence dans l'échantillon des élèves qui reconnaissent ne pas être compétents en français par rapport à leur langue maternelle. Très simplement, cet élève affirme qu'en français, « il se débrouille » en ces termes :

R1 à Q1 : (L5²⁰) « *En français, je me débrouille, je me débrouille [...], dans ma langue maternelle, là-bas je, j'espère que là-bas ça va* ».

L'aisance avec laquelle ce répondant présente sa famille dans sa langue maternelle corrobore ses propos. Voici quelques séquences :

R2 à Q2 (L5) : « *Èh m bayi Ernest, n namõ Marie, n ciamõ Daniel, Yo wã hé Cya nwa woyè, yo wan Cya, nwaalo Felix, o yã waalo Tanfo, Thomas moyã waalo Da pukulii* ».

(*Mon père se nomme Ernest, ma mère s'appelle Marie, mon frère aîné se nomme Daniel, ensuite Cya, après elle c'est Felix, puis Tanfo et la benjamine s'appelle Da*).

À la fin de l'entretien, cet enquêté nous a révélé que sa langue maternelle est l'unique langue utilisée dans sa famille :

²⁰ Profil : De sexe masculin, ce locuteur a pour langue maternelle le gourmantché et son niveau d'instruction est la classe de terminale.

« Oui, ma famille même est gourmantché, donc dans la famille même nous parlons la langue, le gulmanchéma [...], c'est la seule langue qu'on utilise en famille ».

Il justifie ainsi sa compétence langagière en gourmantché. Dans ses propos en français pour justifier ses difficultés à s'exprimer dans sa langue maternelle, on constate la peine de cet élève à cordonner ses idées et à produire des séquences de phrases irréprochables en français. Cherchant ses mots, il dit ceci :

« Parce que là-bas, c'est une langue ... y a moins, comme elle n'est pas... je veux dire, par exemple il ya pas beaucoup de tournure quoi. Le système de grammaire, le système de la grammaire là, c'est pas aussi, ya en mais c'est très faible quoi ».

Malgré de nombreuses années de scolarisation de cet élève (classe de terminale, équivalent à treize années consécutives de formation scolaire), il garde intacte une bonne connaissance de sa langue maternelle. Il présente même quelques difficultés à bien s'exprimer en français. Quel rôle le milieu familial gourmantché et son entourage ont-ils joué dans le développement et le maintien de la langue maternelle chez ce jeune lycéen ? Telle est la question qu'on peut se poser au regard de l'aisance avec laquelle ce jeune s'exprime dans sa langue maternelle par rapport aux autres enquêtés.

Comme l'indique les tendances des résultats de l'enquête du questionnaire, l'analyse des productions langagières²¹ en français et en langue maternelle des élèves indique une nette ascendance du bilinguisme de type soustractif chez ces élèves. Des études antérieures, (voir Landry 2004) ont déjà révélé l'existence de ce type de bilinguisme chez les jeunes lycéens burkinabè. Ce phénomène a gagné de l'ampleur en moins d'une décennie chez ces élèves. Cette étude a permis de faire la lumière sur l'évolution de ce phénomène et de montrer comment cela se manifeste concrètement au quotidien.

Ainsi, nous tirons une conclusion partielle selon laquelle, la « francisation » de certaines familles qui est une réalité au Burkina Faso est une porte ouverte à l'assimilation linguistique et culturelle des élèves qui vivent dans ces familles et qui fréquentent les écoles classiques burkinabè. Ces cercles familiaux « francisés » constituent le point de départ et l'accélération du bilinguisme de type soustractif des élèves. Ces élèves sont non seulement en contact permanent avec la langue française à l'école, mais aussi à la maison.

²¹ Il faut distinguer d'une part, la langue maternelle qui représente dans cette étude, la première langue apprise et encore comprise par les répondants et d'autre part, la langue française qui, elle, représente la langue seconde. Cette précision est importante pour mieux appréhender le contenu de l'étude.

Influence du cercle familial sur le maintien de la langue maternelle

Les résultats des entrevues attestent que la sphère familiale représente le bastion de l'acquisition, du développement et du maintien de la langue maternelle. Parmi nos enquêtés, ceux qui ont déclaré qu'ils parlent couramment leur langue maternelle en famille sont ceux qui ont un meilleur niveau de langue dans leur production langagière en langue maternelle. Il est important aussi de souligner que les élèves passent plus de temps à l'école qu'en famille au cours d'une année de scolarisation. Ces écoles étant des espaces francodominants, ceci agit nécessairement sur les fréquences d'utilisation de la langue française par rapport à la langue maternelle.

Influence de l'école sur le vécu langagier en français

L'école représente le lieu où le vécu langagier en français prédomine à tous les niveaux : en classe et même dans la cour des écoles. Les observations directes effectuées dans les différentes écoles, le contenu des réponses des questionnaires et les interviews permettent de l'affirmer. Ce vécu en français dans les écoles représente une socialisation langagière de grande portée qui influence énormément le comportement langagier des élèves. Ainsi, l'ancrage du français dans le comportement langagier des élèves va de pair avec la durée de leur scolarisation. D'une manière générale, la variété de français pratiquée dans les lycées est de type accrolectal qui se distingue du français de la rue qui relève de la variété basilectal selon les terminologies de Nacro (1988 : 136).

Constat général

Au regard du comportement langagier des non lettrés burkinabè²² en langue nationale, on peut affirmer que la déperdition des langues dites nationales demeure une réalité dans les différentes couches sociales burkinabè. Chez les populations analphabètes ou non-scolarisées (dont certaines ont appris le français sur le tas), ce phénomène s'exprime à travers les emprunts au français. Ces emprunts sont de plus en plus nombreux dans leur parler. Le phénomène de bilinguisme de type soustractif constaté dans cette étude ne saurait donc être l'apanage des seuls lycéens vivant en milieu urbain. Les fonctions des langues en présence y sont certainement pour quelque chose dans cette emprise générale du français qui se fait jour en milieu urbain. Force est de souligner que dans les centres urbains burkinabè comme le révèle l'étude de Kaboré (2004), le français coexiste avec les langues nationales, le mooré et le dioula en première ligne. Par conséquent, ces deux langues auront plus d'influence dans la mise en situation du bilinguisme chez la population étudiée.

²² Les non lettrés citadins.

Conclusion

Les résultats de cette étude permettent d'affirmer qu'il existe une recrudescence du bilinguisme de type soustractif chez les lycéens burkinabè en milieu urbain. Cheik Amidou Kane n'avait-il pas raison de dire que si « *le fait d'entrer à l'école nouvelle doit entraîner qu'on oublie sa langue, son histoire, son identité, ce qu'on apprend dans ce cas ne vaut pas ce qu'on oublie. [...] ?*²³. Face à cette perte graduelle avérée de la langue maternelle du fait de l'école, que faut-il faire pour relever la performance des élèves en langue nationale ? Comme le démontre les données de l'étude, le cercle familial peut jouer un rôle « de compensation » dans la fixation et le maintien de la langue maternelle. Cependant, il y a lieu de souligner qu'il existe aujourd'hui au Burkina, des familles d'intellectuels où la langue française prédomine. Par conséquent, cette langue représente la langue maternelle des enfants de cette « classe » de burkinabè. Dans ces cas, ce sont les parents eux-mêmes qui sont assimilés et non les enfants. Ces enfants parlent naturellement la première langue (le français) que leurs parents leur ont appris en bas âge.

Cette analyse ne vise point à remettre en cause l'utilité et l'importance de la langue française dans le système éducatif burkinabè. Elle pose la question du maintien de la langue maternelle chez les élèves dans ce système éducatif. Pour stopper le bilinguisme de type soustractif en voie de généralisation en milieu scolaire en zone urbaine, le Burkina Faso n'a-t-il pas besoin de repenser son système éducatif en accordant une place importante aux langues nationales ?

²³ Propos de Cheik Hamidou Kane, (2011) « sur les antennes de RFI, émission du 11/08/2011 » recueillis par Antoinette Delafin / Tirthankar Chanda.

Références bibliographiques

- BLANCHET A., GOTHAN A., 1992.** *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan, Paris, collection « 128 », 128 p.
- CAPPEAU P., SEIJIDO M., 2005.** *Inventaire des corpus oraux en langue française*, (inventaire 2005. V.10), en [Version électronique] : http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/recherche/corpus_parole/Inventaire.pdf.
- DIALLO I., 2004.** "Les langues nationales, outils de promotion du français au Burkina", in *actes du colloque sur le développement durable*, Ouagadougou, 1- 4 juin, pp.13-15.
- KABORE B., 2004.** *La coexistence du français et des langues nationales en contexte urbain burkinabè : Le cas de la ville de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso*, thèse de doctorat nouveau régime, Université de Ouagadougou, département de linguistique, UFR/LAC, 364 p.
- LANDRY R., ALLARD R., 1990.** « Contacts des langues et développement bilingue : un modèle macroscopique ». *Revue canadienne des langues vivantes/Canadian Modern Language Review*, 46(3), pp. 527 - 553.
- LANDRY R., ALLARD R., 1997.** L'"exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures: Le rôle de la francité familioscolaire". *Revue des Sciences de l'Éducation*, n°23, pp. 561-592.
- LANDRY R., ALLARD R., 2000.** *Langue de scolarisation et développement bilingue:Le cas des acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse*, Canada. Diversité Langues. [Version électronique]. <http://www.telug.quebec.ca/diverscite>.
- LANDRY R., ALLARD R., DEVEAU K., BOURGEOIS N., 2005.** "Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire : Un modèle conceptuel ", *Francophonie d'Amérique*, n° 20, pp.63-78.
- LANDRY R., ALLARD R., DEVEAU K., 2005.** Revitalisation ethnolinguistique : un modèle macroscopique. Dans A. Magord (dir.), *Innovation et adaptation : expériences acadiennes contemporaines*, pp. 105-124, Bruxelles, Éditions Peter Lang.
- LÜDI G., PY B., 2002.** *Etre bilingue*, New York, 3^e édition, 203 p., Editions Peter Lang.
- MAGORD A., LANDRY R., 2004.** *Vécu langagier africanophone et francophone de jeunes lycéens du Burkina Faso*, in Diversité Langues. En ligne Vol. V. Disponible à : http://www.telug.quebec.ca/diversité/SecArtic/Arts/2004/magord_%20landry/ftxt.htm
- MACKEY W.F., 1976.** *Bilinguisme et contact des langues*, Problèmes linguistiques et méthodes, 5, Paris, Klincksieck, 534 p.
- NACRO I., 1988.** "Le français parlé du Burkina Faso : approche sociolinguistique", *Cahiers de Linguistique Sociale*, n°13, pp. 134-146.